

PROCES VERBAL DE LAREUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2015

Le 8 juin 2015 à 19 heures 30 en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code générale des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de BRENS.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Présents : Mmes LACHIZE Sandrine, BIGOT Lydia, LABRY Odile, MEHL Mireille, VAUTARET Virginie, SUSPENE Catherine, Mrs PAITA Jean-Marc, BECOT Joël, ARMAND Dominique, BIGOT Yannick, GENS Marcel, GIORDANO Alfred, MASUREL Jordane.

Absents représentés : Mme Aurélie CORTINOVIS a donné pouvoir à Virginie VAUTARET
Mr Bernard HAISMANN a donné pouvoir à Odile LABRY.

Mr Jordane MASUREL est élu secrétaire de séance.

Le conseil municipal :

Prend connaissance de l'avant-projet des travaux de sécurisation en agglomération à Petit Brens établi par GSM et du coût des 3 tranches de travaux prévus

Décide de poursuivre les aménagements de sécurité sur la RD 31A dans la traversée de Petit Brens, approuve le projet présenté décide de déposer un dossier auprès du Conseil Départemental de l'Ain.

Décide la création d'une commission MAPA chargée de déterminer, pour les marchés de travaux supérieurs à 207 000 € HT passés sous forme de MAPA, la ou les offres économiquement les plus avantageuses, précise que la commission MAPA pourra proposer au maire d'engager des négociations avec un ou plusieurs candidats, décide que la commission MAPA pourra se réunir pour les marchés de travaux supérieurs à 15 000 € HT, décide que la commission sera présidée par le Maire est composée de 3 titulaires et 3 suppléants qui sont ceux de la commission d'appel d'offres à savoir : Titulaires : Marcel GENS, Dominique ARMAND, Yannick BIGOT, Suppléants : Odile LABRY, Virginie VAUTARET, Joël BECOT

Précise que les règles de quorum et de convocation de la commission MAPA sont identiques à celles de la commission d'appel d'offres.

Sollicite une subvention au conseil départemental pour l'installation d'un branchement équipé d'un poste sectoriel à Petit Brens

Prend connaissance de l'état d'avancement du dossier de renforcement du réseau d'eau à Champtel

Prend connaissance de l'état d'avancement du dossier des travaux du carrefour de la Gare et du marché d'aménagement des trottoirs à la charge de la commune attribué à EUROVIA. Les travaux débuteront début août.

Prend connaissance des comptes rendus des réunions traitant de la vidéo protection auxquelles le Maire a assisté.

Valide le devis relatif à la réalisation d'une étude acoustique de nuit d'un montant de 580 € HT demandée par l'agence régionale de santé.

Prend connaissance de l'étude préliminaire réalisée par Mme Sylviane PINHEDE indiquant que la mise en accessibilité de la mairie par sa réhabilitation s'avère compliquée et onéreuse.

Décide de ne pas poursuivre l'étude dans la mairie actuelle et demande un chiffrage pour un bâtiment neuf.

Décide de faire métrer le terrain proposé en face de la mairie par un géomètre.

Le Maire ;
Jean Marc PAITA